

# FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES ÉCOCENTRES

## GESTION DES VISITES

Cette année, la visite gratuite est remplacée par un budget de 100 \$ qui est attribué à chaque matricule payant une taxe d'ordures. Une fois cette limite atteinte, la Municipalité facturera le montant excédentaire au citoyen.

Les frais d'écocentre seront automatiquement facturés aux contribuables ne payant pas de taxes d'ordures.

## DÉROULEMENT DE LA VISITE À L'ÉCOCENTRE

Présentez-vous à l'écocentre avec une preuve de résidence soit votre permis de conduire ou votre compte de taxes municipales selon les dates et heures d'ouverture.

Un employé vous dirigera selon les matériaux que vous transportez.

Seules les matières d'origine domestique sont acceptées.

## ENTENTE AVEC LES ÉCOCENTRES

Les contribuables doivent utiliser l'écocentre de la Ville de Disraeli d'avril à octobre, soit pour la période d'ouverture de cet écocentre.

L'écocentre régional sera accessible aux contribuables de janvier à avril ainsi qu'en novembre et en décembre, soit lors de la période de fermeture de l'écocentre de la Ville de Disraeli. Il sera disponible en tout temps pour accueillir les matières acceptées par l'écocentre régional, mais refusées par la Ville de Disraeli.

# ÉCOCENTRES MATIÈRES ACCEPTÉES (Liste d'exemples non exhaustive)

## CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Armoire, comptoir, bain, douche, lavabo, toilette, bois traité, plomberie, porte, fenêtre, céramique

## MÉTAUX FERREUX ET NON FERREUX

Fer, laveuse, sècheuse, cuisinière, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, barbecue, tôle

## MATÉRIAUX GRANULAIRES

Brique, béton, asphalte, gravat, roche, sable, granulats, roc ou terre non contaminée.

## ENCOMBRANTS

Chauffe-eau, four micro-onde, électroménager, matelas, sommier, pneu déjanté, vélo, petit appareil à moteur (tondeuse, souffleuse, taille-haie, taille bordure, scie mécanique)

## PLASTIQUES SOUPLES ET RIGIDES

Auvent, bâche, boyau d'arrosage, mobilier de patio, revêtement extérieur, sac d'engrais vide, tuyau et matériau de PVC, plastique agricole

## DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

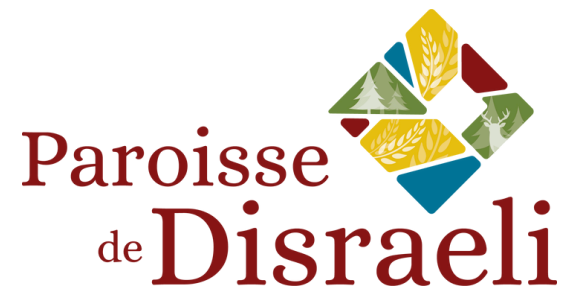
Huile usée, huile à cuisson, solvant, diluant à peinture, antigel, peinture (dans leur contenant original en métal seulement).

## MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Ordinateur, périphérique d'ordinateur, console de jeux, écrans, téléphone, cellulaire, imprimante, système audio, cinéma maison.

## BRANCHES, ARBUSTES, FEUILLES ET GAZON

## AMPOULES ET FLUORESCENTS



# Écocentres 2025

**\*\* NOUVEAUTÉS \*\***

**RÉPARTITION DES VISITES**

**PREUVES DE RÉSIDENCE  
ACCEPTÉES**

**ENTENTE AVEC L'ÉCOCENTRE  
RÉGIONAL**

## ÉCOCENTRE RÉGIONAL

3626, BOULEVARD FRONTENAC EST  
THETFORD MINES (QUÉBEC) G6H 4G2

## ÉCOCENTRE RÉGIONAL

3626, BOULEVARD FRONTENAC EST  
THETFORD MINES (QUÉBEC) G6H 4G2

## ÉCOCENTRE DE DISRAELI

60, RUE INDUSTRIELLE  
DISRAELI (QUÉBEC) G0N 1E0

### TARIFS

Matériaux divers (Conteneurs) : 200,70\$ / TM

Branches et arbustes : 100,80\$ / TM

Feuille et gazon : 184,80\$ / TM

Béton et pavage : 74,88\$ / TM

Tubulures érablières : 83,12\$ / TM

Pneus réguliers : 83,12\$ / TM

Pneus hors-normes : 303,75\$ / TM

Pneus chenilles caoutchouc : 337,50\$ / TM

Déchets domestiques dangereux : 2,78\$ / kg

L'écocentre établit sa facturation selon le poids en fonction de la matière prédominante parmi celles apportées.

### MATIÈRES ACCEPTÉES SANS FRAIS

Métal (ferreux et non ferreux) : Acier, Stainless, aluminium, cuivre

Matériel fluorescent/fluocompact

Matériel électronique

Électroménagers

### LISTE DES MATIÈRES REFUSÉES

Bardeaux d'asphalte

Produits radioactifs ou biomédicaux

Terre contaminée

Ordures ménagères

Acide fluorhydrique, acide picrique, cyanure et BPC (biphényles polychlorés)

Bonbonne de gaz comprimé autre que le propane

Munition et armes

Bois enduit de créosote ou goudronné

Produits explosifs

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 7 h 30 à 16 h

Samedi : 8 h à 16 h

Dimanche : Fermé

**Vérifiez les heures d'ouverture lors de congés fériés.**

### QUANTITÉ ACCEPTÉE

La quantité maximale acceptée par visite est tout ce que peut contenir sécuritairement une remorque 5' par 10'.

### MATIÈRES REFUSÉES

Pneu de véhicule lourd et de machinerie agricole

Bardeau d'asphalte

Gazon, feuilles, branches, arbustes et arbres

Butane et propane

Toutes autres matières compostables ou matériaux dangereux

### TARIFS

Coût par visite : 48 \$

### HEURES D'OUVERTURE

#### MERCREDI

30 avril 2025 au 22 octobre 2025

16 h à 20 h

#### SAMEDI

26 avril 2025 au 25 octobre 2025

8 h à 12 h (midi)